

63/

Légation de Suisse

en
France Bureau d'réception

Paris, le 9 Novembre 1898

Accusé récept. le 10 Nov. 1898.
SCHWEIZER. POLIT. DEPART.15^{me} rue de Marignan

N° 1198

10 mort 9th
or circulation & auPrière de rappeler
le numéro ci-dessous

Messieurs le Président,

Le Directeur des affaires politiques au Ministère des Affaires Etrangères M. Visard m'a dit hier quelque chose qui concerne la Conférence du désarmement, la question n'avait, depuis la fameuse circulaire de l'été dernier, pas fait un pas malgré la visite du Ministre des Affaires Etrangères de Russie à Paris au mois d'octobre et malgré les nombreux entretiens, qualifiés de "particulièrement intenses" par M. Visard, du Comte Muravioff avec Mr. Delcassé. M. Visard assure qu'il n'a rien programmé à être élaboré, que le lieu et la date de la réunion ne sont pas encore arrêtés et qu'en particulier on attribue à quelques ambassadeurs suisses, l'intention de remplir son hôtel en Rive, la nouvelle camee dans la presse de la Réunion de la conférence à Genève.

Au Département Politique fédéral

à

Ogurc

8 pli n° 11

Les difficultés qui s'opposent à ce qu'il sorte quelque chose de pratique de cette conférence paraissent énormes à M. Visard. Il faudrait non seulement des délégués diplomatiques, et même une conférence ou plutôt une entente diplomatique préalable pour convenir de tout ce qu'il sera interdit d'aborder au sein de la conférence proprement dite; il faudrait en suite des délégués militaires pour savoir si telle ou telle transformation du matériel d'artillerie ou d'infanterie peut ou non être mise en discussion; il faudrait ensuite des délégués navals; il faudrait aussi des délégués financiers pour pouvoir apprécier les répercussions sur les budgets des divers Etats. Toutes ces propositions furent faites par les militaires ou les marins; si la conférence devait aborder les questions d'arbitrage, on toucherait à l'autonomie des Etats, à la majorisation possible dans une sorte d'avocage européen des gros par les petits, des républiques par les monarchies; déjà en 1874 une initiative partie du même pays avait abouti à Bruxelles à la signature d'un simple protocole qui n'a jamais reçu de sanction diplomatique, et il s'aginait d'un territoire beaucoup plus circonscrit, la codification des lois de la guerre. Comment trouver des sanctions si par la suite on se mettrait d'accord

sur certaines solutions.² M. Visart a rappelé que comme je me hâte, l'ouvrage travaille à la Direction du Commerce, il avait fait de sa propre initiative un travail sur la garantie des neutralités et avait proposé qu'en cas de violation de la neutralité de la Suisse ou de la Belgique par une puissance, toutes les autres fussent tenues de déclarer la guerre au perturbateur; le vieux Directeur Villefort lui répondit quelques jours après son travail avec cette note marginale "Très bien écrit, mais tout cela c'est de la théorie; Baillie pour les chats." —

M. Visart n'a pas dit que la proposition russe du désarmement faisait de la baillie pour les chats, mais il est évident que c'est bien là le fond. De sa pensée qui à Paris, après ce qu'il vient de se passer entre la France et l'Angleterre à propos de la mission Marchand, et après l'absence du concours du Cabinet du St. Petersbourg, on ne pouvait pas à la rone.

Mon collègue de Pnig et Vorwige peuvent savoir que le programme de la conférence comprendrait les points suivants:

pas d'augmentation de l'artillerie de campagne, pas de nouvelles transformations des armes portatives, pas d'augmentation du budget militaire et naval. Des différents Etats, et enfin voici
du l'appel à l'arbitrage en cas de conflits et tentatives.
D'organisation de tribunaux arbitraux permanents; ce
programme avait été communiqué à la Suède par ce qu'elle
avait sondé le lendemain à l'occasion d'une demande de la
Norvège tendant à obtenir, à l'occasion de la conférence,
la neutralisation des 3 royaumes scandinaves sous la garan-
tie de l'Europe. M. Visart m'a assuré que la France n'avait
pas la moindre connaissance d'un programme de ce genre.

Il me paraît en tout cas résulte de ma conversation avec
M. Visart que la conférence du désarmement n'est pas encore
prête à se réunir.

Agreez. Monsieur le Président, les assurances
de madame hanke considération.

Le Ministre de Suisse.

Kerdy